

Interventions en présence de véhicules à carburant alternatif

CLIENTÈLE CIBLE	Pompiers et officiers des services de sécurité incendie.
PRÉALABLES	Certificat <i>Pompier I</i> de l'ENPQ ou DEP <i>Intervention en sécurité incendie</i> .
DESCRIPTION DU COURS	<p>Ce cours permet aux pompiers d'intervenir de façon sécuritaire sur le lieu d'un incident impliquant un carburant alternatif tel que le gaz naturel comprimé (GNC), le gaz naturel liquéfié (GNL), le gaz de pétrole liquéfié appelé gaz propane (GPL) et l'hydrogène.</p> <p>Les pompiers apprendront à contrôler des fuites et des incendies de gaz alternatifs qui peuvent survenir sur des véhicules ou dans des stations de ravitaillement. Les pompiers seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D'analyser un incident : distinguer les caractéristiques de l'incident, recueillir les informations concernant le carburant, mesurer le gaz dans l'atmosphère et décrire le comportement probable du carburant; → De planifier l'intervention : déterminer les actions à entreprendre, identifier les ressources nécessaires à l'intervention et mettre en place des mesures de sécurité; → De procéder à l'intervention : approcher le véhicule (ou la station de ravitaillement), désactiver les sources d'énergie, immobiliser le véhicule, contrôler la fuite, l'écoulement ou l'incendie de carburant alternatif; → De terminer l'intervention : évaluer l'efficacité des actions, délimiter la zone d'accès interdit et transmettre l'information nécessaire aux autres intervenants.
DURÉE	<p>La durée totale de la formation est de 8 heures.</p> <p>Formation théorique : 4 heures.</p> <p>Formation pratique : 2 heures.</p> <p>Évaluation : 2 heures.</p>
RATIO (INSTRUCTEUR/CANDIDATS)	<p>Formation théorique : un instructeur pour dix candidats (1/10).</p> <p>Formation pratique : un instructeur pour cinq candidats (1/5).</p>
ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> → Un examen <u>théorique</u> de 20 questions; → Un examen pratique. <p>Seuils de réussite : Le seuil de réussite de l'examen théorique est de 60 %. Pour ce qui est de l'examen pratique, <u>toutes</u> les étapes de la procédure d'intervention doivent être réussies. Pour réussir une étape de la procédure, il faut respecter tous les critères d'évaluation présentés dans la grille d'évaluation. Certains manquements peuvent toutefois être tolérés, tels que décrits dans la grille.</p>
CERTIFICATION	<p>Les résultats des examens sont transmis au registrariat de l'ENPQ selon les procédures établies.</p> <p>Une fois les examens réussis, un certificat <i>Intervention en présence de véhicule à carburant alternatif</i> est émis.</p> <p>Le certificat portera les sceaux de l'École de technologie gazière – Énergir et de l'ENPQ.</p>
CONTACT	<p>Pour plus de détails sur la formation, veuillez contacter Monsieur Stéphane Trottier au 450-641-8143 ou à l'adresse suivante : stephane.trottier@energir.com</p>